

# INTERVENTION SUR LES ARBRES

Descriptif de mise en soumission des travaux



Etat de Vaud — Conservation de la nature

**CHANCRE COLORE DU PLATANE  
TRAVAUX DE TAILLE, D'ELAGAGE OU D'ABATTAGE DE SUJETS NON-INFECTES**

FICHE DE TRAVAIL N° 01

**POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION  
en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités**

**REQUETE EN AUTORISATION**

Remplissage et dépose de la demande à la commune.

pce 1 à CHF..... = CHF.....

**OBSERVATION DU OU DES SUJETS A TRAITER**

Avant toute intervention. Observation des arbres à tailler ou à élaguer afin de déterminer ou non la présence du chancre coloré. Observation systématique selon critères de reconnaissance contenue dans le cahier des conditions particulières. En cas de détection de la maladie ou de doute, informer immédiatement la Conservation de la nature.

Nombre d'arbres à contrôler

pce ..... à CHF..... = CHF.....

**TAILLE ET ELAGAGES**

Selon directives du maître d'oeuvre ou de la direction de chantier, taille ou élagage des branches en grimpant dans les couronnes avec l'équipement de sécurité nécessaire, ATTENTION, L'UTILISATION DE GRIMPETTES EST INTERDITE, protection des ouvrages alentour, les gros morceaux seront descendus à l'aide de cordes et non jetés au sol.

Une attention particulière sera portée au respect de toutes les normes de sécurité en vigueur. En cas de non-respect de ces dernières, le chantier sera immédiatement interrompu et les frais éventuels en résultant, seront imputés à l'entreprise fautive.

Hauteur moyenne des arbres

m .....

Total d'arbres à considérer

pce ..... à CHF..... = CHF.....

## DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUTILS

Avant chaque changement d'arbre, nettoyage complet du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sciure et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pédiluve ou autre pulvérisateur.

LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARBRE(S) A TAILLER

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

## TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGETAUX

M3 de taille estimés m3 .....  
Tonnes estimées, densité env. 0.35 To. ....

Branches et branchages longueur jusqu'à 60 cm et diam. Inférieur à 30 cm. m3 ..... à CHF..... = CHF.....

Branches et branchages longueur de 60 cm à 200 cm et diam. Inférieur à 30 cm. m3 ..... à CHF..... = CHF.....

Tronc et souches dimension maximum 100x100 cm. m3 ..... à CHF..... = CHF.....

**CHANCRE COLORE DU PLATANE  
ABATTAGE DE SUJET INFECTES**

FICHE DE TRAVAIL N° 02

**POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION  
en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités**

**REQUETE EN AUTORISATION**

Remplissage et dépose de la demande à la commune.

pce 1 à CHF..... = CHF.....

**PREPARATION DE LA ZONE DE TRAVAIL**

Soit fourniture et mise en place soignée au sol de bâches ou film plastique résistant, recouvrement des joints et fixation entre elles à l'aide de rubans adhésifs L'ensemble du bâchage doit dépasser d'un minimum 2 mètres la circonférence de la couronne. Les bâches pourront être réutilisés et déplacées uniquement après nettoyage et désinfection.

Surface de bâchage par arbre à abattre

m2 .....

Surface totale de bâchage à installer

m2 ..... à CHF..... = CHF.....

**EQUIPEMENT DES TRAVAILLEURS**

Soit fourniture et mise à disposition pour chaque intervenant près des arbres à abattre d'une combinaison plastique étanche jetable et de gants correspondants. Désinfection, récupération et transport à la décharge après travaux calculés ultérieurement.

Le nombre d'équipement à prévoir correspond à deux fois le nombre de jour de travail prévu par personne.

Nombre de d'équipement prévus

pce ..... à CHF..... = CHF.....

**ABATTAGE D'ARBRES**

Soit débitages des branches et du tronc en grim pant dans les couronnes avec l'équipement de sécurité nécessaire, les morceaux seront descendus à l'aide de cordes ou camion-grue et non jetés au sol, protection des ouvrages alentour, troncs coupés au raz du sol.

OU abattage en une fois pour débitage au sol, selon possibilités et volume de l'arbre, troncs coupés au raz du sol.

Une attention particulière sera portée au respect de toutes les normes de sécurité en vigueur. En cas de non-respect de ces dernières, le chantier sera immédiatement interrompu et les frais éventuels en résultant, seront imputés à l'entreprise fautive.

Hauteur moyenne des arbres m .....

Circonférences moyennes des troncs à 100 cm cm .....

Méthode d'abattage (cocher la case correspondante)

Débitage progressif manuel   
Débitage progressif avec camion grue   
En une fois

Total arbres pces..... à CHF..... = CHF.....

### DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUTILS

A chaque arrêt de travail, nettoyage et complet du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sciure et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières.

Application à l'aide de pédiluve ou autre pulvérisateur. LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARRET(S) DE TRAVAIL PREVU(S). Soit pauses du matin et du midi, le soir et chaque fois que l'on quitte le chantier.

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

### TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGETAUX

Soit ramassage des déchets végétaux y compris la sciure, tri par catégories mentionnées ci-dessous, chargement dans bennes, bâchage hermétique, désinfection du véhicule et du chauffeur avant le départ au centre d'incinération, transports aller-retour, désinfection du véhicule et du chauffeur avant de quitter le centre d'incinération. Y compris taxe de décharge.

Le stockage des déchets végétaux est possible uniquement durant le chantier et dans des bennes hermétiquement bâchées.

M3 estimés / volume du ou des arbres m3 .....

Tonnes estimées env. 0.4 % du volume ton. ....

Branches et branchages longueur jusqu'à 60 cm et diam. Inférieur à 30 cm.

m3 ..... à CHF..... = CHF.....

Branches et branchages longueur de 60 cm à 200 cm et diam. Inférieur à 30 cm

m3 ..... à CHF..... = CHF.....

Tronc et souches dimension maximum 100x100 cm.

m3 ..... à CHF..... = CHF.....

### **RABOTAGE DE LA SOUCHE**

Rabotage de la souche à - 30 cm du niveaux fini, mise en place de protection pour contenir la dispersion des déchets, chargement et transports calculé poste précédent.

m3 ..... à CHF..... = CHF.....

### **DESINFECTION DES MACHINES DE CHANTIER**

A chaque arrêt de travail, traitement des godets et lames des machines de chantier, des pneus et chenilles selon risque de contamination, à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pulvérisateur. LE NOMBRE DE TRAITEMENT(S) EST EGAL AU NOMBRE D'ARRET(S) DE TRAVAIL PREVU(S). Soit pauses du matin et du midi, le soir et chaque fois que l'on quitte le chantier

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

### **TRAITEMENT DE L'AIRE DE CHANTIER ET ALENTOURS**

A la fin de chaque étape de travail, après nettoyage complet des déchets et enlèvement des bâches de protection (désinfectée), traitement de l'aire de chantier par pulvérisation. Surface totale à traiter, étapes selon avancement des travaux.

m2 ..... à CHF..... = CHF.....

### **EVACUATION DES COMBINAISONS ET GANTS**

Soit tri et ramassage des combinaisons et gants deux fois par journée de travail (midi et soir), chargement dans conteneurs étanches transport aller-retour au centre d'incinération. Y compris taxe de décharge.

bloc 1 à CHF..... = CHF.....

**CHANCRE COLORE DU PLATANE  
TRAVAUX DE FOUILLE ET DE TERRASSEMENT PRES DE PLATANES**

FICHE DE TRAVAIL N° 03

**POSTES A INSERER OBLIGATOIREMENT DANS UN DEVIS OU UNE SOUMISSION  
en compléments ou en remplacements des travaux traditionnellement usités**

**REQUETE EN AUTORISATION**

Remplissage et dépose de la demande à la commune.

pce 1 à CHF..... = CHF.....

**OBSERVATION DU OU DES SUJETS A PROXIMITE**

Avant toute intervention. Observation des arbres ayant leurs couronnes dans sur le passage de fouille afin de déterminer ou non la présence du chancre coloré.

Observation systématique selon critères de reconnaissance contenue dans le cahier des conditions particulières. En cas de détection de la maladie ou de doute, informer immédiatement la Conservation de la nature.

Nombre d'arbres à contrôler

pce ..... à CHF..... = CHF.....

**TRAITEMENT DES RACINES DANS FOUILLES**

Soins aux racines après contact lors de terrassement dans l'emprise des couronnes de platanes. Dégagement soigné de la racine, coupe propre avec un sécateur ou une scie, traitement de la racine, de la sciure et des parois contiguës

de la fouille par pulvérisation.

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

**DESINFECTION DU MATERIEL ET DES OUTILS**

Après chaque intervention sur des racines, nettoyage complet du matériel et des outils (scie, sécateur, tronçonneuse), enlèvement des déchets de sciure et traitement à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pédiluve ou autre pulvérisateur.

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

## **DESINFECTION DES MACHINES DE CHANTIER**

Après chaque intervention sur des racines, traitement des godets et lames des machines de chantier, des pneus et chenilles selon risque de contamination, à l'aide des produits cités dans les conditions particulières. Application à l'aide de pulvérisateur.

tmt ..... à CHF..... = CHF.....

## **TRI ET EVACUATION DES DECHETS VEGETAUX**

Soit ramassage des déchets de racines, chargement dans sac poubelles hermétiques, transports aller-retour au centre d'incinération. Y compris taxe de décharge.

Le stockage des déchets végétaux est possible uniquement durant le chantier et dans des bennes hermétiquement bâchées.

### **ESTIMATION :**

Branches et branchages à 60 cm, déversement direct dans les fosses.

m3 1 à CHF..... = CHF.....

## **TRAITEMENT DE LA FOUILLE**

Avant pose de matériel et remblayage, traitement de la surface de la fouille dans l'emprise des couronnes de platanes, parois et fond, par pulvérisation. Surface totale à traiter, étapes selon avancement des travaux.

m3 ..... à CHF..... = CHF.....

Impressum

Editeur  
Etat de Vaud  
SFFN  
Conservation de la nature - 2011

Document réalisé sur la base des publications du Domaine nature et paysage du canton de Genève